Maison des Jeunes et de la Culture de Presles
78 rue Pierre Brossolette
95590 Presles
inscription@mjcpresles.fr

Saison 2025 - 2026 Comment s'inscrire à un atelier

Vous aurez à remplir, dater et signer :
- la fiche « cotisation à l'atelier choisi » ;
- la fiche « Adhésion » à la MJC ;
- la fiche « Droit à l'image ».

Ces fiches seront accompagnées :
- d'un seul chèque de règlement totalisant l'adhésion annuelle de 22€ et le montant des cotisations, si vous avez choisi régler en une seule fois ;
- ou de trois chèques de règlement, si vous avez choisi régler en trois fois. Dans ce cas, vous additionnerez l'adhésion annuelle de 22€ au premier des trois chèques mentionnés sur la fiche de cotisation.

Votre inscription devra être adressée à la MJC de Presles à l'adresse ci-après.

MJC de Presles - Inscriptions
78 rue Pierre Brossolette
95590 Presles

- + - +- + - +- + - +- + -- + - +- + -- + - +- + -- + - +- + -- + - +- + -
ADHESION : 22€ à payer au moment du règlement des cotisations.
- + - +- + - +- + - +- + -- + - +- + -- + - +- + -- + - +- + -- + - +- + -
TARIFS REDUITS
● ***Tarif réduit adulte*** *:* Lorsqu'un adulte s'inscrit simultanément à deux de ces sept ateliers : Anglais, Danse classique, Dessin, Magie, Pâtisserie, Peinture, Poterie.
● ***Tarif réduit enfant****:* Lorsqu'un enfant s'inscrit simultanément à deux ateliers.
● ***Tarif familial réduit*** *:* Lorsqu'au moins deux enfants d'une même famille s'inscrivent chacun à un atelier.
- + - +- + - +- + - +- + -- + - +- + -- + - +- + -- + - +- + -- + - +- + -
MODALITES DE REGLEMENT
Tarif supérieur à 80€ : payable soit en une seule fois au moment de l'inscription, soit en 3 fois selon les modalités indiquées sur la fiche d'inscription.
Tarif inférieur à 81€ payable en une seule fois à l'inscription.
- + - +- + - +- + - +- + -- + - +- + -- + - +- + -- + - +- + -- + - +- + -
FICHES D'INSCRIPTION
Vous pouvez recevoir les fiches d'inscription sur simple demande par mail : **inscription@mjcpresles.fr** ou à télécharger sur notre site **www.mjcpresles.fr**
- + - +- + - +- + - +- + -- + - +- + -- + - +- + -- + - +- + -- + - +- + -

Merci pour la confiance que vous nous accordez. Nous vous rappelons que la MJC de Presles est une association administrée par des bénévoles et que tout adhèrent ou parent d'enfant adhérent peut demander à siéger au Conseil d'administration. N'hésitez pas à nous contacter à cet effet.

Nous vous souhaitons une bonne saison 2025-2026.

Maison des Jeunes et de la culture de Presles
78 rue Pierre Brossolette
95590 Presles
inscription@mjcpresles.fr

SAISON 2025_2026
Adulte

Fiche d'adhésion pour la saison
A régler avec le premier atelier choisi

Montant de l'adhésion annuelle à la MJC pour la saison 2025-2026 : **22€**

Mr/Mme/Mlle/ ……Nom : …… Prénom(s) ……

Date de naissance : / /

Adresse : ……

Code Postal : …… Ville ……

Téléphone fixe : ……

Téléphone portable : ……

Adresse mail (***en caractères d'imprimerie SVP***) : ……

Personne à prévenir en cas d'urgence :

Nom, Prénom ……..…… N° Téléphone : ……..……..

Par son inscription, l'adhérent s'engage à :

- Régler son adhésion 22€ dès l'inscription à un atelier,
- Participer à une ou plusieurs activités,
- Respecter les statuts et le règlement intérieur,
- Respecter les consignes de sécurité et de santé.

Toute année commencée est due en entier. En cas d'absence pour quelque raison que ce soit ou de départ en cours d'année, l'adhésion et la cotisation restent la propriété intégrale de la MJC de Presles.

Les ouvertures d'ateliers sont calquées sur le calendrier scolaire.

Date et signature, précédé de la mention « *Lu et approuvé* » :

Date…… Signature…….……

Maison des Jeunes et de
la culture de Presles
78 rue Pierre Brossolette
95590 Presles
www.mjcpresles.fr

SAISON 2025-2026

Adulte

Fiche de cotisation

Atelier : Stages Aquarelle

Centre culturel
L'atelier Aquarelle est proposé sous la forme de 5 stages d'une journée indépendants les uns des autres.

De 9H30 à 17H30 les vendredis 16/01, /13/02, 13/03, 10/04, 05/06
Tarif : 65€ par stage. Chacun des stages doit être réservé et payé au moins un mois à l'avance.

Mr/Mme/Mlle/ ……Nom : …… Prénom ……

Si je ne suis pas inscrit(e) à l'atelier Peinture : je règle 65€ par chèque le jour du stage.

Si je suis inscrit(e) à l'atelier Peinture : je bénéficie du tarif réduit : 50€/stage.

Attention : l'adhésion 22€ doit être réglée dès le premier stage au moyen de la fiche d'adhésion à la MJC accompagnée de la fiche Droit à l'image et de la fiche Cotisation.

Date et signature, **précédé de la mention « *Lu et approuvé* » :**

Date ..... Signature .....

Maison des Jeunes et de la culture de Presles
78 rue Pierre Brossolette
95590 Presles
inscription@mjcpresles.fr

Saison 2025-2026

DROIT A L'IMAGE

AUTORISATION D'ENREGISTREMENT ET DE DIFFUSION D'IMAGES ET VIDEOS

Je soussigné, ...

Adresse : . . . . . .

Code Postal : . . . . . .Ville : . . . . . .

autorise l'association MJC de Presles, 78 rue Pierre Brossolette 95590 Presles, à photographier et me filmer dans le cadre des différentes activités et événements que l'association organise ou à laquelle elle participe.

J'accepte l'utilisation et l'exploitation non commerciale de son image dans le cadre de la promotion de l'association, notamment sur le site Internet de l'association, ainsi que sa reproduction sur quelque support que ce soit (papier, support analogique ou support numérique) actuel ou futur et ce, pour la durée de vie des documents réalisés ou de l'association.

En conséquence de quoi, je renonce expressément à me prévaloir d'un quelconque droit à l'image et à toute action à l'encontre de l'association MJC de Presles qui trouverait son origine dans l'exploitation de mon image dans le cadre précité.

Date et signature précédé de la mention « Lu et approuvé »:

Date…… Signature…….....……